

**Compte-rendu de la réunion du Comité Syndical
du mercredi 3 novembre 2021 à 9 heures 30
à la Salle des Fêtes de Saint Gaultier (36800)**

Etaient Présents, Excusés, Absents Mmes et MM. les délégués :

Communauté de Communes Brenne Val de Creuse

Nom	Prénom	Observations
AUBRY	Andrée	Est remplacée par un suppléant M. CHEZEAUX Jean-Louis
BONDOUX	Christel	Est remplacée par un suppléant M. DRUI Martial
HERVO	Dominique	Est remplacé par un suppléant M. MATHE Raymond
JACQUET	Alain	Présent
LACOU	Lydie	Absente
LHERPINIERE	Gilles	Présent
LIAUDOIS	Michel	Présent
MERLOT	Claude	Est remplacé par un suppléant M. SCHOUMACHER Michel
PESSIONE	Alain	Présent
PIPEREAU	Brigitte	Est remplacé par un suppléant M. CHAMPIGNY Daniel
VACHAUD	Edith	Présente

Communauté de Communes Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Nom	Prénom	Observations
BRANGIER	Patrick	Est remplacé par un suppléant M. Lionnel PEROT
CHARTIER	Bruno	Présent
DESAIX	Thierry	Présent
GUILLOREAU	Marinette	Absente
MARTINEAU	Jean-Marie	Présent
MOREAU	Jean-Michel	Présent
NANDILLON	Jean-Pierre	Présent

Communauté de Communes Marche d'Occitane Val d'Anglin

Nom	Prénom	Observations
GOURLAY	Philippe	Présent
GROEN	Spike	Présent
JOUOT	Hubert	Est remplacé par un suppléant M. Marcel BOURGOIN
LAROCHE	Laurent	Présent
VRIGNAT	Frédérique	Présente

Communauté de Communes Cœur de Brenne

Nom	Prénom	Observations
BOISLAIGUE	Christian	Présent
CAMUS	Jean-Louis	Présent
DANVY	Françoise	Absente
MARCQ	Jean-Louis	A donné pouvoir à M. BOISLAIGUE Christian

Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne

Nom	Prénom	Observations
GUIGNEDOUX	Jean	Présent
RIET	Serge	Présent
VILLIERE	Chantale	Présente

Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole

Nom	Prénom	Observations
AUJEAN	Bernard	Absent

Communauté de Communes Chatillonnais en Berry

Nom	Prénom	Observations
BOURIN	Alain	Absent

Communauté de Communes du Pays Dunois

Nom	Prénom	Observations
BOURGOIN	Annie	Absente

Communauté de Communes du Pays Sostranien

Nom	Prénom	Observations
COURET	Pierre	Excusé

Assistaient également à la réunion :

Monsieur NEVIERE Alain, Madame TRINQUART Anaïs, Messieurs MAZEROLLES Alban et BOIREAULT Guillaume, Techniciens de rivières, Madame VERITE Marie-Laure, secrétaire – comptable.

Monsieur Jean GUIGNEDOUX a été désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 juin 2021 ;
- 2/ Installation de 2 nouveaux délégués ;
- 3/ Election d'un Vice-Président et d'un membre du bureau ;
- 4/ Election d'un membre à la Commission d'Appel d'Offres ;
- 5/ Projet de cotisations 2022 ;
- 6/ Etude Prévention des Inondations ;
- 7/ Point sur les Contrats Territoriaux (Creuse – Anglin – Claise – Zones Humides) ;
- 8/ Délibération modificative de l'étude sur les seuils de l'Anglin ;
- 9/ Durée du temps de travail, les 1607 heures annuelles ;
- 10/ Délibération pour le financement des postes de techniciens de rivières et de secrétariat ;
- 11/ Livret de communication.

Monsieur le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents et remercie Monsieur Bruno CHARTIER pour le prêt de la Salle des Fêtes. Il présente l'ordre du jour de la réunion.

1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 juin 2021

Monsieur le Président demande si des observations, ou des modifications sont à apporter au compte-rendu de la réunion du 17 juin 2021. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2/ Installation de 2 nouveaux délégués

Monsieur le Président procède à l'installation de 2 nouveaux délégués :

- Monsieur Jean-Michel MOREAU en remplacement de Monsieur Maurice BONNET, décédé en janvier dernier, pour la Communauté de Communes Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse,

- Madame Brigitte PIPEREAU en remplacement de Monsieur Joël DAMET, décédé en janvier dernier, pour la Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse.

3/ Election d'un Vice-Président et d'un membre du bureau

Monsieur Maurice BONNET, était 2^{ème} Vice-Président, référent du bassin de la Creuse et membre du bureau du SMABCAC. Il est nécessaire de procéder à son remplacement.

Monsieur Jean-Pierre NANDILLON est candidat pour le poste de Vice-Président, il est élu à l'unanimité et est proclamé 2^{ème} Vice-Président, référent du bassin de la Creuse.

Monsieur Jean-Michel MOREAU est candidat pour le poste de membre du bureau, il est élu à l'unanimité et est proclamé membre du bureau.

4/ Election d'un membre à la Commission d'Appel d'Offres

Monsieur Maurice BONNET était membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres. Il faut procéder à son remplacement.

Monsieur Jean-Pierre NANDILLON est candidat. Il est élu à l'unanimité et est proclamé membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres.

5/ Projet de cotisations 2022

Il est proposé de maintenir le montant de cotisation de 2021 mais de l'adapter en fonction de l'évolution de la population.

Communauté de Communes / Agglomération	Superficie	Population	Représentativité globale	projet cotisation 2022
Brenne Val de Creuse	83338,31	18315	33,98%	110 699,91 €
Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse	29631,07	16469	21,27%	69 312,66 €
Marche Occitane Val d'Anglin	51432,69	6821	16,83%	54 835,57 €
Cœur de Brenne	43533,85	4518	13,09%	42 637,43 €
Val de l'Indre Brenne	22357,47	3599	7,90%	25 743,76 €
Châteauroux Métropole	6154,53	2823	3,87%	12 598,59 €
Pays Sostranien	4267,9	882	1,69%	5 500,84 €
Pays Dunois	2781,16	679	1,20%	3 898,21 €
Chatillonnais en Berry	642,49	43	0,17%	558,03 €
	244139,47	54149	100,00%	325 785,00 €

Le projet de cotisation 2022 est approuvé à l'unanimité.

6/ Etude Prévention des Inondations

L'étude de prévention des inondations réalisée sous Maîtrise d'ouvrage associée entre l'EPTB Vienne et plusieurs structures porteuses de la compétence Prévention des Inondations, dont le SMABCAC, devrait se clôturer dans les mois qui viennent.

La phase 1 a eu pour objectif de déterminer des Zones d'Expansion de Crue sur le réseau hydrographique du SMABCAC. Un ensemble de livrables sera envoyé aux communes à la fin de l'étude afin qu'elles disposent de l'ensemble des informations sur leur territoire. Nous proposerons également de mettre la base de données sur le site <https://carto.sdei36.com/> utilisé par de nombreuses collectivités.

Cette phase 1 a aussi permis de statuer l'absence d'ouvrage de protection des crues (au titre de la définition réglementaire) sur le territoire du SMABCAC ce qui dispense les potentiels gestionnaires de programmes de surveillance et d'entretien. Toutefois, certains ouvrages peuvent être présents pour limiter l'incidence des épisodes pluvieux localement.

La phase 2, actuellement en cours, a pour objectif de dresser une liste exhaustive des actions de prévisions, de prévention et de protection des inondations à mettre en place sur notre territoire. Cette phase devrait se clôturer en début d'année 2022 et nous permettra d'envisager un programme de travaux qui pourra s'insérer dans nos contrats territoriaux ou se réaliser indépendamment.

Enfin, en parallèle de cette étude, il est rappelé aux membres du comité syndical que deux nouveaux outils développés par la DREAL sont aujourd'hui à disposition des communes. Il s'agit de Vigicrue Flash et de APIC qui sont des dispositifs d'alerte en cas de crue et de fortes pluies. Les communes sont invitées à contacter le SMABCAC pour plus de renseignements.

7/ Point sur les Contrats Territoriaux (Creuse – Anglin – Claise – Zones Humides)

- Pour la Creuse :

La première année du Contrat Territorial de la Creuse était destinée à la mise en place des études sur la continuité écologique. 6 seuils sur la Creuse ont été inscrits au Contrat Territorial (Argenton-sur-Creuse, le Blanc, Tournon-Saint-Martin) ainsi que l'aval du ruisseau du Bouzanteuil. Aujourd'hui, la phase de concertation avec les propriétaires est en cours.

- Pour l'Anglin :

Des actions de mise en défens des berges ont eu lieu sur l'Abloux sur les communes de Saint-Sebastien et Parnac avec la réalisation de travaux d'entretien de la ripisylve, la réalisation de 500m de clôture électrique, l'aménagement de deux passages à gué et d'une descente aménagée

L'étude continuité sur 5 seuils de l'Anglin a été lancée en juillet 2021. La réalisation de la phase terrain s'est bien déroulée et la phase de diagnostic devrait se terminer en début d'année 2022. Les dernières évolutions réglementaires ont entraîné un changement des taux de subvention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne de 70% à 50% pour les trois ouvrages de Mérigny (Voir délibération ci-dessous). Dans l'attente des consignes de la DDT de l'Indre et des répercussions de cette nouvelle réglementation sur les cas concrets de l'Anglin, l'étude de l'Anglin suit son cours.

- Pour la Claise :

L'étude bilan du précédent programme et de définition d'un futur programme d'actions est entrée dans sa troisième phase avec la définition récente par le Comité de Pilotage de la stratégie de territoire à appliquer sur le bassin versant. Cette troisième phase se poursuivra par des propositions d'un futur programme de restauration sur les différentes masses d'eau. Ce programme sera proposé en interne avant d'être proposé au Comité Syndical et au Comité de Pilotage.

- Pour les trois bassins :

Des actions d'arrachage de la jussie ont eu lieu sur les trois bassins. Le bassin de la Creuse a été traité par l'équipe verte à disposition du syndicat tandis que la Claise et l'Anglin par l'entreprise Fougères.

Les volumes extraits sur chaque bassin sont les suivants :

_ Creuse : 1.5m³

_ Claise 1.5m³

_ Anglin : 49m³ dont 39 m³ sur le secteur de Salleron à Concremiers. L'ensemble de l'Anglin a été traité de Rolnier (Concremiers) Jusqu'à la limite du territoire de Syndicat (Lurais/Angles-sur-Anglin). La portion sur Angles-sur-Anglin a aussi été traitée par le SYAGC. Globalement les volumes extraits cette années sont plus faibles que l'année passée du fait des conditions météorologiques (crue, niveaux d'eau importants) et de l'arrachage de l'année passée.

Un suivi de la jussie sur la Creuse a permis de constaté un début de colonisation sur une grande partie du linéaire de la rivière. Le SMABCAC proposera des travaux plus importants sur ce cours d'eau en 2022.

Les suivis de qualité de l'eau : le SMABCAC a signé cette année un marché avec le bureau d'étude RIVE pour la mise en place des suivis de qualité. La première campagne a eu lieu en septembre 2021 sur l'Anglin, le Bouzanteuil, les Chézeaux, le Brion et la Mage. Les suivis seront renouvelés dans les années futures afin d'améliorer nos connaissances sur les cours d'eau et voir l'impact des actions de restauration.

- Contrat Territorial Zones Humides Brenne :

Associé au premier CTZH Brenne, le SMABCAC l'est également dans le projet du second contrat. Une action a été proposée sur les sources et fontaines de nos territoires. Un recensement et un diagnostic de l'état initial dans un premier temps et des travaux de restaurations devraient permettre une amélioration des fonctionnalités de ce patrimoine souvent abandonné depuis les dernières décennies et pourtant indispensables à nos cours d'eau.

8/ Délibération modificative de l'étude sur les seuils de l'Anglin

Suite aux évolutions réglementaires de la loi climat d'août 2022, les taux de subvention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour l'étude sur les 3 seuils de Mérigny est passée de 70% à 50%. Il est donc demandé aux membres du Comité Syndicale d'accepter l'augmentation du budget du SMABCAC alloué à cette étude. Les surcoûts engendrés par ses changements de taux sont de 7 928 € pour le SMABCAC.

Les membres du Comité syndical approuvent la délibération à l'unanimité.

9/ Durée du temps de travail, les 1607 heures annuelles

L'article 47 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique prévoit le retour obligatoire aux 1607 heures annuelles de travail à compter du 1^{er} janvier 2022. Les horaires de travail du SMABCAC restent inchangés. Le projet de délibération est approuvé à l'unanimité.

10/ Délibération pour le financement des postes de techniciens de rivières et de secrétariat

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région Centre-Val de Loire apportent des financements sur les 3 postes de techniciens de rivières. Monsieur le Président propose de prendre une délibération afin de solliciter ces financements pour l'année 2022.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne apporte un financement à hauteur de 60% du montant de la charge salariale et de 60% pour les frais de fonctionnement sur un montant de 10 000 € par poste.

Le Conseil Régional Centre-Val de Loire complète ce financement à hauteur de 20% du montant de la charge salariale et de 20% pour les frais de fonctionnement sur un montant de 10 000 € par poste.

Le poste de secrétariat devrait être financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à hauteur de 50% du montant de la charge salariale dans le cadre du Contrat Territoriale Creuse.

Le projet de délibération est approuvé à l'unanimité.

11/ Livret de communication

Monsieur le Président a présenté le premier livret de communication qui sera distribué à tous les foyers des communes implantées sur le territoire du SMABCAC, afin de les informer sur notre syndicat et nos actions. Un exemplaire a été remis aux membres présents à la réunion.



Divers :

Monsieur Alain JACQUET propose que les prochaines réunions soient suivies de visites de terrain l'après-midi.

- Dans le département de la Creuse, pour les travaux réalisés cette année sur la commune de Saint Sébastien.

- A Ingrandes, pour observer l'ensemble des travaux qui seront réalisés par M.Pascano sur le seuil de Pontigny : la future passe à poisson et la restauration du moulin pour la production de farine.

Monsieur le Président remercie les 3 techniciens de rivières pour leur présentation ainsi que les membres présents, et clôture la séance à 11 h 00.

Fait à Mézières-en-Brenne,

Le 12 novembre 2021

Le secrétaire,

Jean GUIGNEDOUX



Le Président,

Jean-Louis CAMUS

En annexe : Le diaporama présenté lors de la réunion